

Daniel BRAUD  
Le Chazaud  
87220 FEYTIAT

Feytiat le 22 mai 2017

Monsieur le Président de la commission  
d'enquête sur le projet de parc éolien de  
St Hilaire la Treille et Arnac la Poste

Monsieur le Président,

Je vous écris pour attirer votre attention sur plusieurs points qui font du projet de ferme éolienne sur les communes de St Hilaire la Treille et Arnac la Poste, un projet à la fois bien intégré dans le tissu local et qui répond à l'intérêt général.

D'une manière générale, le besoin de développer les énergies renouvelables est le résultat d'analyses portées, entre autre, par les scientifiques du GIEC, qui ont servis de bases aux politiques par les COP. Cela amène à prendre des décisions obligeant à revoir certaines pratiques énergivores et destructrices à terme de notre environnement. La principale énergie qui est jusqu'à présent très facile à extraire et très peu chère, le pétrole, fait maintenant l'objet de conflits dur, donc couteux collectivement et humainement. Nous avons ouvert plusieurs champs de batailles en vue de protéger nos approvisionnements que ce soit pour le pétrole ou l'uranium : Moyen-Orient, Sud Sahara. Aussi, nous sommes à la merci des américains pour l'accès aux réserves pétrolières du Moyen-Orient. Ils nous ont également fermé l'accès à toutes nouvelles mines d'uranium au Canada. L'industrie nucléaire, qui malgré trois catastrophes majeures, nous vend toujours, depuis maintenant 50 ans, l'énergie quasi perpétuelle en utilisant les déchets de la première génération pour les générations suivantes. Pour le moment, ils n'ont pas solutions et nous ne savons pas quoi faire de ces déchets très dangereux, ayant des conséquences sur plusieurs millénaires. De plus les centrales nucléaires ont un mauvais rendement qui fait qu'elles participent, certes très modestement, au réchauffement climatique. Quant au démantèlement des centrales et la gestion à très long terme des déchets, cette industrie n'a toujours pas démontré ses capacités techniques et financières. Aussi, la découverte récente du non respect par le fabriquant des normes de fabrication des enceintes en acier, y compris sur les centrales en cours de construction, fragilise la sécurité même des installations. On est dans le déni le plus total. Je crains pour mes enfants. Aussi, les énergies que nous utilisons sont importées : pétrole, charbon, uranium. Nous sommes donc dépendants et vulnérables. Les quelques réserves que nous avons ne nous permettent que de faire face temporairement à une crise majeure. Notre avance technologique nous permet encore de donner le change. L'Asie devient un concurrent sérieux, et ils sont pratiquement dix fois plus nombreux que les européens de l'ouest.

Voici pourquoi je soutiens ce projet.

Ce projet a été dès le départ dans une démarche citoyenne pour que chacun puisse participer à l'aventure de la transition énergétique. Cette transition va forcément générer une modification de nos comportements. Y participer permet de mieux appréhender le paradigme qui va en découler. Aujourd'hui qui peut dire quel sera un monde où le pétrole, le charbon, l'uranium représentent une part marginale de nos intrants énergétiques ?

Dans une zone peu peuplée ayant une matière première gratuite, le vent, qui habituellement est vécu comme un désagrément, se transforme en création de richesse. C'est une opportunité qu'il faut savoir saisir. Ce projet est issu de la volonté d'acteurs économiques, politiques et individuels locaux qui souhaitent ajouter une activité qui permettrait de redynamiser le tissu économique local. Pour l'agriculture, quand on connaît les difficultés de cette branche économique vitale pour nous tous, plus particulièrement l'élevage, c'est l'opportunité de diversifier les revenus par la location d'une parcelle de terrain. Pour la collectivité, c'est un apport financier non négligeable dans des communes très souvent en dépopulation voire pratiquement exsangue. Cet apport contribuera au maintien des principales infrastructures communales.

.../...

Ce projet citoyen souhaite que les revenus restent majoritairement locaux plutôt que de servir un fond souverain étranger ou bien un obscur 'hedge fund' ou encore un fond de pension étranger. C'est en partie une réponse à la paupérisation de nos campagnes et de notre région. Avec la législation actuelle, seul un projet citoyen permet d'investir directement dans un projet de ce type. La loi aurait pu obliger les investisseurs institutionnels à ouvrir le capital aux investisseurs locaux, il n'en est rien. Ici, l'opportunité est offerte d'investir localement pour un bénéfice local.

Comme toute construction et activité humaine, leur construction et exploitation perturbent l'environnement :

- Les éoliennes modifient le paysage. Que deviendront nos paysages si on a trois degrés de plus si rien ne bouge? Il faut voir quels sont les enjeux. Le paysage, sous la contrainte, s'adaptera forcément à la nouvelle donne. Nous n'aurons plus la faune et la flore actuelle et, si le projet est annulé, ni les éoliennes et leurs revenus associés. C'est un choix que nous devons assumer et faire fi des égoïsmes. Dans ce projet, l'impact visuel a été minimisé pour perturber le moins possible les riverains. Certains dénoncent des hauteurs de pylônes de plus en plus élevées. Comme le rendement augmente fortement avec la hauteur, la conséquence est que pour produire autant d'énergie il faut moins d'éoliennes. Il est aussi prévu de supprimer l'effet stroboscopique du soleil pour les riverains qui pourraient subir ce désagrément. A la fin de vie des installations, on a l'assurance que le démantèlement est financé sous forme d'une garantie sur l'intégralité des éoliennes.

- Les éoliennes ne sont pas silencieuses. L'augmentation du bruit est réglementairement contrôlée afin que le seuil de 3dB, la nuit, ne perturbe pas le voisinage. Ayant une formation technique, en laboratoire j'ai fait le test de monter de 3dB un bruit, pour constater que cette différence est perceptible mais ne change pas fondamentalement le bruit. Pour information l'oreille humaine peine à différencier une différence de 2 dB. De plus la mesure s'effectue à l'extérieur, si la maison est bien isolée, cela ne devrait pas être perceptible. Dans ce projet, les éoliennes ont été disposées pour respecter cette norme pour que la gêne soit minimale sur les personnes. Il est d'ailleurs prévu une campagne de mesure après la mise en œuvre des éoliennes pour le respect des contraintes liées aux bruits. La vie moderne génère du bruit, surtout les appareils électroménagers. Il ne vient d'ailleurs à personne l'idée d'arrêter le réfrigérateur au prétexte qu'il augmente le bruit de plus de 3 DB dans la maison. Au 19e siècle, nos campagnes n'étaient perturbées ni par les véhicules à explosion ou combustion ou les avions à réaction.

- La production d'énergie à partir d'éoliennes ne pollue pas. Ce n'est pas le cas des énergies combustibles comme les dérivés du pétrole, y compris le bois de chauffage qui génère des particules. Même en cas d'accident majeur sur des éoliennes, la pollution serait très minime, et tout pourra être démantelé et recyclé. Ce qui n'est pas le cas des autres énergies traditionnelles. Enfin, il ne faut pas oublier que, pour notre confort actuel, certains supportent la vue de barrages hydroélectriques parfois gigantesques qui risquent de les noyer et détruire tout, ou subissent les fumées des centrales à charbon, au fioul, ou encore vivent dans l'anxiété d'une fuite radioactive pouvant les obliger à tout abandonner sur le champ sans possibilité de retour.

En conclusion, les études d'impacts sur les sites envisagés ont permis de déterminer des emplacements qui perturberaient le moins possible les riverains sans oublier bien sûr la nature qui nous environne. Ce projet se veut citoyen pour que tout un chacun puisse participer à la mutation de notre société vers des énergies naturellement renouvelables et durables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération



Daniel BRAUD, adhérent à VEM87